



HERA Award Sustainable Economy 2026 HERA Award Sustainable Economy | Social Economy 2026 Avis du jury

Avis général du jury

La sixième édition du HERA Award Sustainable Economy et la troisième édition du HERA Award Sustainable Economy|Social Economy a accueilli 26 candidatures parmi lesquelles 6 éligibles au prix consacré à l'économie sociale. Le jury souligne l'augmentation significative des candidatures dans cette dernière catégorie et encourage les futur-es candidat-es à poursuivre dans cette lignée.

Le jury exprime sa profonde satisfaction quant à la grande qualité des travaux présentés cette année. Les candidat-es ont fait preuve d'une compréhension remarquable des enjeux systémiques, en analysant avec finesse les implications de leurs sujets à travers les quatre dimensions – environnementale, sociale, économique et de gouvernance – du développement durable. Plusieurs

En partenariat avec



mémoires ont particulièrement illustré combien un même enjeu peut se transformer selon les « lunettes » analytiques mobilisées, révélant la maturité intellectuelle des étudiant-es et leur capacité à interroger le monde avec nuance.

Le jury a été impressionné par le caractère concret et opérationnel de nombreux mémoires. Plusieurs travaux se distinguent par leur volonté de proposer des impacts tangibles, des pistes d'action mobilisables et des recommandations immédiatement activables. Cette orientation vers le terrain, vers des résultats réalistes et applicables, constitue un point fort qui témoigne de l'engagement et du sens pratique des candidat-es que le jury souhaite encourager.

Le jury salue également la diversité des sujets traités : certains mémoires abordent des questions très techniques ou pointues, tandis que d'autres traitent de thématiques profondément humaines et sensibles. Cette richesse témoigne non seulement de l'amplitude des intérêts des étudiant-es et de leurs promoteur-ices, mais aussi de leur capacité à explorer des sujets qui dépassent largement le cadre économique traditionnel. Cette variété, si stimulante, a rendu l'exercice de comparaison particulièrement complexe tant les approches et les enjeux diffèrent.

Le jury souhaite souligner l'engagement sincère et la maturité impressionnante dont font preuve les candidat-es. Leurs mémoires révèlent une vision claire du monde, une compréhension fine de ses défis et une réelle conviction quant à la nécessité et la possibilité du changement. En conclusion, le jury remercie les étudiant-es pour la qualité, la profondeur et la richesse de leurs travaux : chacun-e à leur manière contribue à nourrir une réflexion essentielle sur les transformations à mener dans nos sociétés.

Lauréate du HERA Award Sustainable Economy – Édition 2026

Louise Lemineur pour son mémoire de master en ingénierie civile, défendu à la faculté polytechnique de Mons de l'UMONS, intitulé *Vers l'entreprise régénérative - Développement d'un modèle de compréhension et d'un outil de diagnostic*

Promoteurs : Sébastien Bette et Loann Astorino

Le jury souhaite distinguer le mémoire de Louise Lemineur pour sa qualité remarquable tant par la clarté de sa structure que par la richesse de son contenu théorique. A travers son mémoire, l'autrice développe avec rigueur et pédagogie le concept d'entreprise régénérative. L'approche systémique adoptée permet d'élargir la réflexion au-delà des modèles économiques traditionnels, en intégrant des dimensions telles que la gouvernance, la résilience, les modèles coopératifs et les apports de cadres alternatifs. Le mémoire se distingue par sa capacité à proposer une vision imaginative et ambitieuse de ce que pourrait être l'entreprise de demain, tout en restant solidement ancré dans le réel et dans des perspectives d'application concrète.

À cet égard, l'outil de diagnostic proposé par Louise constitue un apport notable : progressif, structuré et orienté vers l'action, il offre aux entreprises un moyen de se situer, d'identifier leurs marges de

En partenariat avec



progression et de s’engager dans une démarche plus durable. Le jury estime sa construction cohérente et stimulante, et le travail témoigne d’un véritable effort d’opérationnalisation rarement observé à ce niveau d’étude.

Le jury tient également à relever la qualité rédactionnelle, la solidité des sources mobilisées et la cohérence de l’ensemble. L’auteurice fait preuve d’une maturité certaine dans sa réflexion, notamment dans la conclusion, qui interroge avec pertinence le rôle des ingénieur-es dans les transformations sociétales et environnementales en cours. Cette dimension personnelle et réflexive a été particulièrement appréciée par le jury.

Ensuite, si le jury a apprécié les entretiens réalisés auprès d’entreprises réelles, le jury estime que le mémoire aurait gagné à expliciter davantage le choix des entreprises étudiées – dont certaines ont des activités industrielles très impactantes – ou à positionner plus clairement les entreprises par rapport aux concepts mobilisés. Le jury attire l’attention sur un risque potentiel d’appropriation détournée de l’outil, notamment dans une logique de greenwashing, dès lors qu’il n’établit pas de critères d’entrée ou de garde-fous permettant de distinguer les démarches sincères des stratégies plus opportunistes. Le jury reconnaît toutefois que le mémoire ne vise pas à créer un label, ce qui limite en partie ce risque, mais estime qu’une mise en garde plus explicite aurait renforcé la portée critique du travail.

Par ailleurs, malgré un travail de terrain conséquent, les entretiens n’ont pas permis d’éclairer la manière dont l’outil proposé se déploierait concrètement dans différents contextes. Le jury encourage donc l’auteurice à poursuivre ce travail et serait très curieux de voir l’outil de diagnostic appliqué de façon explicite et concrète à une grande variété de cas d’étude afin d’en illustrer à la fois sa pertinence et ses éventuelles limites. Enfin, le jury suggère également de continuer le travail en intégrant une mise en perspective avec d’autres modèles d’entrepreneuriat, notamment l’économie sociale, afin d’enrichir la réflexion sur les alternatives existantes et offrir un regard plus diversifié sur les trajectoires possibles vers des formes d’entreprise plus soutenables.

En conclusion, le jury considère qu’il s’agit d’un mémoire solide, ambitieux et inspirant, qui propose des apports théoriques riches, un outil opérationnel et une réflexion personnelle d’une grande maturité. Le mémoire de Louise atteint pleinement ses objectifs et ouvre des pistes stimulantes pour penser et accompagner l’évolution des entreprises vers des modèles réellement transformateurs.

Nominée du HERA Award Sustainable Economy – Édition 2026

Loralie Lungu Embanzu, pour son mémoire de master de bioingénieur sciences agronomiques, défendu à l’école de bio ingénierie de Bruxelles de l’ULB, intitulé *Projets de crédits carbone fondés sur le pâturage tournant en Tanzanie : comparaison avec les pratiques traditionnelles de gestion des pâturages chez les Maasäi et analyse critique de la science sur laquelle s’appuient ces projets*

Promotrices : Marjolein Visser et Priscilla Claeys

En partenariat avec



Le jury salue le mémoire de Loralie Lungu Embazu qui propose une analyse rigoureuse, documentée et particulièrement stimulante d'un sujet complexe et d'actualité : la pertinence scientifique et politique de deux projets de crédits carbone pour la préservation des écosystèmes. Le choix d'aborder cette question sous le prisme du colonialisme vert constitue l'apport majeur du travail : ce concept, souvent mobilisé dans la littérature mais rarement illustré de manière aussi concrète, est ici traité avec une clarté et une profondeur qui ont retenu l'attention du jury. Le mémoire met en lumière, avec pertinence, la manière dont certains acteurs économiques – souvent basés dans des pays du Nord – influencent des dynamiques locales dans des contextes du Sud, notamment à travers les mécanismes de crédits carbone. Cette mise en tension, à la croisée des enjeux économiques, environnementaux, agronomiques et sociaux, donne au travail une portée internationale et ouvre des perspectives de réflexion essentielles.

Le jury relève que, bien que le travail se positionne dans le champ de l'économie, il s'appuie davantage sur une analyse critique et multidisciplinaire que sur une mobilisation approfondie d'outils économiques – en totale cohérence avec la formation de bioingénieure de l'autrice. Dans ce cadre, le jury apprécie ce travail à la croisée des disciplines et jugé solide, méticuleux et particulièrement éclairant concernant les effets, souvent invisibilisés, des dispositifs de compensation carbone sur les populations locales. A cet égard, le mémoire adopte une posture audacieuse, presque « lanceuse d'alerte », en interrogeant la transparence, la rigueur scientifique et les limites intrinsèques d'un système qui se présente comme durable mais qui, dans les faits, peut perpétuer des logiques de domination ou produire des impacts négatifs non assumés. Le jury insiste également sur la pertinence de l'approche choisie, qui, en prenant le contre-pied d'un système considéré comme vertueux, ouvre un espace de réflexion inédit. Cette démarche, bien qu'exigeante, permet de questionner profondément les fondements des politiques climatiques fondées sur la compensation et de rappeler la nécessité d'un examen rigoureux de leurs impacts réels. Pour le jury, l'innovation du mémoire réside donc davantage dans sa critique des projets carbone que dans le développement de propositions ou de pratiques économiques.

Le jury a particulièrement apprécié la conclusion du mémoire qui offre une réflexion innovante, percutante et particulièrement parlante, l'ensemble offrant une prise de recul critique remarquable et met en lumière des dérives et incohérences qui mériteraient d'être davantage discutées dans le débat public. Le jury félicite l'autrice pour sa force analytique et critique et sa capacité à mettre en lumière des enjeux souvent sous-estimés. En conclusion, le jury considère qu'il s'agit d'un mémoire solide, engagé et particulièrement éclairant, qui parvient à traiter avec justesse et profondeur un enjeu majeur des politiques climatiques contemporaines. L'analyse du colonialisme vert, appliquée ici de manière concrète et nuancée, constitue un apport original et pertinent, et le travail contribue de manière significative à la compréhension critique des mécanismes de compensation carbone et de leurs limites.

En partenariat avec



Nominée du HERA Award Sustainable Economy – Édition 2026

Clara Nys, pour son mémoire de master en ingénierie, défendu à l'école de polytechnique de Louvain de l'UCLouvain, intitulé *Economic, energy and social impacts of a carbon tax in Colombia. Analysis of rates, applications and redistribution mechanisms*

Promoteur : Francesco Contino

Le jury félicite Clara Nys pour son mémoire ambitieux qui s'attache à analyser en profondeur les mécanismes et les impacts d'une taxe carbone dans le cadre d'une politique publique nationale, en particulier dans le contexte colombien. Le sujet est pertinent, actuel et techniquement exigeant, et le travail témoigne indéniablement d'une grande rigueur méthodologique. L'analyse macroéconomique est fouillée, les modèles sont maîtrisés et la collaboration avec l'Agence française de développement, qui envisage par ailleurs de poursuivre le modèle développé dans le mémoire, atteste de la solidité du travail réalisé ainsi que de son utilité potentielle pour l'action publique.

Le jury souligne également la richesse de la réflexion menée sur les effets distributifs d'une taxe carbone et sur la manière dont un État peut mobiliser ses instruments fiscaux pour traiter simultanément les enjeux environnementaux et les inégalités socio-économiques. Cette articulation entre justice distributive, macroéconomie et politique climatique constitue l'un des apports les plus intéressants du mémoire, et offre une lecture renouvelée d'un outil – la taxe carbone – souvent présenté de manière uniforme. L'analyse du cas colombien, menée avec précision, est jugée très pertinente et ancrée dans les réalités locales. La capacité de l'autrice à aller dans le détail d'une politique publique, tout en conservant une vision d'ensemble, témoigne d'une grande maturité analytique.

Toutefois, d'un point de vue théorique et conceptuel, le jury regrette que le mémoire repose presque exclusivement sur les fondements de l'économie néoclassique, ce qui confère à l'analyse un caractère très mécanique, parfois réducteur. Cette approche, centrée sur des modèles purement quantitatifs et calibrés, ne permet pas d'intégrer pleinement la complexité systémique des enjeux énergétiques, sociaux et environnementaux. Elle tend également à s'inscrire dans une vision de la croissance économique – notamment à travers l'usage central du PIB – qui limite l'innovation conceptuelle et maintient l'analyse dans un cadre traditionnel. Bien que ce positionnement puisse se justifier dans le contexte d'une évaluation de politique publique, il n'en demeure pas moins restrictif et le jury encourage à poursuivre le travail au-delà de ce cadre. En outre, l'analyse, bien qu'impressionnante sur le plan technique, aurait gagné à explorer davantage les déterminants sociaux, les perceptions citoyennes ou les dynamiques institutionnelles qui conditionnent pourtant la réussite d'une taxe carbone.

En conclusion, le jury considère qu'il s'agit d'un mémoire solide, ambitieux et techniquement remarquable, offrant une analyse macroéconomique approfondie et un éclairage pertinent sur les enjeux distributifs d'une taxe carbone. Malgré les limites liées à son ancrage très marqué dans l'économie néoclassique et à une relative absence de perspectives sociologiques ou systémiques, le

En partenariat avec



travail constitue une contribution sérieuse à la réflexion sur les politiques climatiques et offre un outil analytique susceptible d'alimenter de futures recherches et décisions publiques.

Lauréate du HERA Award Sustainable Economy | Social Economy – Édition 2026

Sandy Manfroy, pour son mémoire de master en sciences de gestion, défendu la Louvain School of Management de l'UCLouvain, intitulé *Stratégies de diversification et rentabilité dans un projet de microexploitation agricole : Implantation d'un verger, potager et élevage en agroécologie pour un modèle d'entrepreneuriat complémentaire*

Promoteur : Éric Cornuel

Pour la troisième édition du HERA Award Sustainable Economy|Social Economy, le jury souhaite distinguer le mémoire de Sandy Manfroy qui porte sur des enjeux majeurs tels que l'ancrage territorial, la souveraineté alimentaire et le développement de modèles coopératifs dans le secteur agricole. Ces thématiques sont particulièrement pertinentes dans le contexte actuel, et le mémoire a le mérite de mettre en lumière une voie possible pour renforcer la résilience des filières locales en intégrant production, transformation et commercialisation au sein d'une même dynamique. L'étude de cas proposée esquisse une architecture d'ensemble qui peut inspirer d'autres initiatives et met en évidence le potentiel d'un modèle coopératif pour redonner du sens et de la valeur ajoutée aux acteurs agricoles.

Le jury apprécie l'ambition d'une analyse holistique conduisant à couvrir un grand nombre d'aspects – économiques, sociaux, organisationnels, territoriaux. Toutefois, cette approche n'a pas permis à l'autrice d'approfondir chacun de ces aspects et maintient le travail dans une dynamique plutôt descriptive. Dès lors, le jury encourage la poursuite du travail par un approfondissement technique et analytique notamment du plan financier ou de la stratégie de communication. Le jury estime également qu'il serait intéressant de compléter le travail par une analyse benchmark ou des entretiens avec des initiatives existantes afin de situer le projet étudié parmi les projets comparables ayant déjà été menés. Leur analyse aurait permis de valider les hypothèses, d'affiner les besoins et de confronter le modèle envisagé à des retours d'expérience concrets. Une exploration plus fine et de terrain des besoins des parties prenantes viendraient également enrichir considérablement l'apport du travail.

Le mémoire de Sandy propose une revue théorique sur l'économie sociale et les modèles coopératifs mettant en lumière les aspects clés de réussite d'une coopérative dans le secteur agro-alimentaire. Le mémoire met en lumière un modèle coopératif intéressant et innovant dans le secteur agricole, notamment autour de l'idée d'une coopérative de transformation, souvent déterminante pour capter la valeur ajoutée et d'ainsi renforcer la souveraineté alimentaire. L'étude offre également un cadre global qui peut servir d'outil d'inspiration ou de point de départ pour des projets en gestation. Le jury a particulièrement apprécié la vision d'ensemble et le caractère concret de l'étude de cas. En outre, le travail rappelle que d'autres modèles d'organisation agricole sont possibles, ce qui constitue un message important à diffuser à l'heure où les filières locales cherchent à se réinventer.

En partenariat avec



En conclusion, le jury considère qu'il s'agit d'un mémoire qui traite d'un sujet essentiel pour les transitions agricoles et alimentaires. En mettant en avant un enjeu majeur et en identifiant des pistes structurantes pour la création de coopératives territoriales, le mémoire ouvre un espace de réflexion utile et mérite d'être encouragé. Le jury estime que ce travail pourrait constituer une base intéressante pour un développement ultérieur plus poussé, et espère que le prix pourra servir de levier pour inciter à renforcer et approfondir cette approche prometteuse.

En partenariat avec

